



HAL
open science

Perspectives d'intégration à l'Union européenne et formation des systèmes de partis dans les pays d'Europe orientale

Antoine Roger

► **To cite this version:**

Antoine Roger. Perspectives d'intégration à l'Union européenne et formation des systèmes de partis dans les pays d'Europe orientale. Politique européenne, 2001, L'élargissement de l'Union européenne, 3, pp.87-117. 10.3917/poeu.003.0087 . halshs-00258835

HAL Id: halshs-00258835

<https://shs.hal.science/halshs-00258835>

Submitted on 14 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Antoine ROGER

**PERSPECTIVES D'INTEGRATION A L'UNION EUROPEENNE
ET FORMATION DES SYSTEMES DE PARTIS DANS LES PAYS
D'EUROPE ORIENTALE**

La Roumanie, la Bulgarie, la Lituanie et la Lettonie ne sont pas appelées à figurer dans la « première vague » d'élargissement de l'Union européenne ; toute perspective d'intégration ne leur est pas fermée cependant. Cette position expectante explique la formation de systèmes de partis originaux qui ne peuvent être analysés à travers le prisme classique de Stein Rokkan et Seymour Martin Lipset : dans les pays considérés, les formations politiques ne reflètent pas simplement des conflits structureaux d'origine interne ; de tels conflits sont bien observés mais ils sont filtrés par les perspectives d'adhésion à l'Union européenne ; les programmes élaborés par les différents partis combinent défense d'intérêts catégoriels et réponse aux mots d'ordre extérieurs ; ils composent des paysages politiques cohérents et évolutifs à la fois.

Introduction

Si les principes du pluripartisme et de l'alternance sont désormais observés dans la plupart des anciennes « démocraties populaires », cette expérience commune ne peut dissimuler une grande diversité de configurations. Il est plus que jamais difficile de prétendre à une appréhension globale des évolutions politiques observées à l'est du continent. Pour ne pas renoncer néanmoins à toute ambition comparatiste, il peut sembler intéressant de délimiter des espaces intermédiaires. Qui s'essaye à un tel exercice doit bien vite constater qu'aucun regroupement ne s'impose avec la plus entière évidence.

Dégagée de ces affres scientifiques, l'Union européenne peut se permettre quant à elle d'opérer un simple découpage. En décembre 1995, le Conseil européen de Luxembourg distingue officiellement deux ensembles en Europe centrale et orientale. Bien qu'aucun des candidats à l'adhésion issus du bloc communiste ne remplisse les critères énoncés¹, la Hongrie, la

¹ En juin 1993, à Copenhague, l'Union européenne a posé trois critères à l'adhésion de nouveaux membres : 1° l'existence d'institutions stables, la garantie d'un exercice pluraliste du pouvoir, le respect des droits de l'Homme et le « respect des minorités » (critère politique) ; 2° l'aménagement d'une « économie de marché viable », capable de « faire face à une pression concurrentielle à l'intérieur de l'Union européenne » (critère

Slovénie, la République tchèque, la Pologne et l'Estonie se voient reconnaître le droit de figurer dans une *première vague* d'élargissement. Parce qu'elles affichent des résultats économiques moins flatteurs, la Bulgarie, la Roumanie, la Lituanie et la Lettonie sont renvoyées à des perspectives plus lointaines² ; si elles reçoivent l'assurance d'être englobées à terme dans une *deuxième vague* d'élargissement, cette dernière catégorie reste définie par la négative plutôt qu'elle n'a valeur de *vade-mecum*. En décembre 1999, le Conseil européen d'Helsinki s'efforce de prévenir tout procès en discrimination : dans le cadre de l'*Agenda 2000*, il réaffirme l'importance du processus d'élargissement et certifie que tous les candidats sont considérés avec les mêmes égards³. Trois mois plus tard, des conférences bilatérales sont organisées dans le but d'entamer des négociations avec les candidats de la deuxième vague ; aucune échéance précise n'est fixée cependant et les intéressés peuvent continuer à s'interroger sur leur statut.

Par delà les désignations variables qu'utilisent les géographes et les historiens⁴, une césure économique est ainsi marquée entre une Europe du Centre-Est proche des canons occidentaux et une Europe orientale affectée de pesanteurs plus durables. Ces étiquettes ne doivent pas prêter à méprise : elles ne préjugent pas d'une unité historique ou culturelle ; les pays qui sont

économique); ³ une aptitude à assumer les obligations de l'Union politique, économique et monétaire (reprise de l'acquis communautaire).

² Pour des motifs différents, la Slovaquie est écartée elle aussi de la première vague d'élargissement. A l'aune des deuxième et troisième critères, elle est jugée proche des candidats de la première vague ; elle affiche des performances économiques encourageantes; au prix de quelques ajustements ciblés, elle doit être en mesure de « *reprendre l'essentiel de l'acquis communautaire à moyen terme* ». C'est le critère politique qui lui vaut quelques remontrances : la Commission européenne estime que « *l'État de droit et la démocratie ne sont pas suffisamment enracinés* » en Slovaquie et observe que « *la protection des minorités y paraît insuffisante* » (Commission européenne, 1999). Par souci de cohérence, et en raison de la logique exposée plus loin, nous concentrons notre attention sur les pays écartés de la première vague en considération de critères économiques.

³ Aux 10 pays issus du bloc communiste s'ajoutent alors Chypre, Malte et la Turquie. Chaque candidat se voit attribuer un « plan de route » — document écrit qui relève les progrès accomplis dans la reprise de l'acquis communautaire et indique les étapes restant à parcourir. Dans le texte de l'*Agenda 2000*, la Commission assure que les quatre pays écartés de la première vague pour des motifs économiques pourront rattraper le niveau des candidats retenus « *au cours de la prochaine décennie* ». Leur situation est réexaminée à intervalles réguliers et fait chaque année l'objet d'un rapport écrit.

⁴ Pour une présentation de ces controverses terminologiques, voir : Lacoste, 1998, 5-18

rangés là derrière n'ont *a priori* aucune raison de connaître un sort identique — et toute lecture déterministe doit être écartée sur ce plan. Soumises à un traitement commun, la Bulgarie, la Roumanie, la Lituanie et la Lettonie sont néanmoins habitées par les mêmes doutes⁵ ; ni tout à fait écartées de l'Union européenne, ni assurées d'une prochaine intégration, elles se trouvent placées dans une situation des plus inconfortables.

Les travaux consacrés à la formation des systèmes de partis ne tiennent pas compte des différences introduites par le processus d'élargissement. En raison de la situation particulière que nous venons de mettre en évidence, le problème du positionnement international fait pourtant l'objet d'un vif débat dans les pays d'Europe orientale. L'écart ainsi relevé entre schémas explicatifs et observations empiriques pose question. Est-il résolument interdit de mener une réflexion sur la formation des systèmes de partis en prenant en compte les perspectives d'intégration à l'Union européenne ? Est-on condamné à proposer des éclairages théoriques parcellaires ?

La limitation de l'analyse peut être imputée à une utilisation trop systématique de la théorie des clivages partisans. Dans l'ouvrage qui forme le socle de cette théorie, Stein Rokkan et Seymour Martin Lipset caractérisent deux *révolutions historiques* ; ils expliquent qu'elles ont généré chacune deux conflits. La « *révolution nationale* » (la Réforme) est à l'origine d'un conflit entre l'Église et l'État et d'un conflit entre le centre et la périphérie du territoire. La révolution industrielle fait éclater un conflit entre monde urbain et monde rural ainsi qu'un conflit entre possédants et travailleurs (Lipset & Rokkan, 1967). Une « *révolution internationale* » survient ultérieurement ; elle est à l'origine d'une *summa divisio* : l'ensemble « travailleurs » est déchiré par un conflit secondaire entre ralliés à la cause bolchevique et partisans de la ligne traditionnelle (Rokkan, 1970). Les conflits ainsi mis en évidence peuvent tous être qualifiés de structureaux : ils présentent un caractère de permanence ; « *résultant de phénomènes dysfonctionnels, ils s'inscrivent dans la structure sociétale dont ils sont un élément constitutif* » ; ils doivent être distingués des conflits conjoncturels qui donnent forme non pas à des clivages mais à de

⁵ Les pays baltes ne forment pas un ensemble homogène du point de vue qui nous retient. Par son profil économique et sa position internationale, l'Estonie se démarque nettement de la Lettonie et de la Lituanie. Elle est plus proche des pays scandinaves que des pays d'Europe orientale. Elle bénéficie de rapports privilégiés avec la Finlande et la Suède, deux pays qui militent activement pour son intégration à l'Union européenne et avec lesquels elle réalise d'ores et déjà 50% de ses échanges commerciaux.

simples *tensions* (Seiler, 1982, p. 110). C'est pour domestiquer les conflits structureaux et éviter qu'ils ne débouchent sur une guerre civile que des partis politiques sont créés. Chaque parti remplit une fonction d'intégration et d'institutionnalisation des antagonismes les plus profonds (Seiler, 1986, ch. 4).

Le modèle d'analyse ainsi conçu permet de caractériser un empilement simple de trois niveaux de réalité. Les conflits structureaux éclatent à un premier niveau. Ils donnent forme à des clivages partisans à un second niveau. A un troisième et dernier niveau, ces clivages modèlent eux-mêmes les relations établies entre les formations constituées : ils structurent le système de partis. Deux principes guident alors la réflexion : tout système de parti est le produit d'une logique endogène ; pour qu'un système de partis puisse s'édifier, la vie politique doit satisfaire à une exigence de stabilité.

La théorie des clivages partisans vise originellement à caractériser le profil politique des sociétés occidentales. Depuis le début des années 1990, ses adeptes s'efforcent d'étendre son champ d'application aux sociétés post-communistes. Ils parviennent à livrer des analyses substantielles lorsqu'ils s'intéressent à l'Europe du Centre-Est. Ils se heurtent à des difficultés majeures en revanche lorsqu'ils cherchent à interpréter les configurations observées en Europe orientale. Les deux principes énoncés ci avant se trouvent invalidés dans le cas précis : les pressions extérieures ont une incidence directe sur le positionnement des partis constitués ; la vie politique présente un fort caractère d'instabilité. Le modèle élaboré par Rokkan et Lipset ne permet pas d'intégrer ces deux caractéristiques, ni moins encore de percevoir le rapport logique qu'elles entretiennent. Les chercheurs qui lui demeurent fidèles constatent vite leur impuissance. Les évolutions enregistrées ne répondant pas aux critères accoutumés, ils se contentent de les déclarer illisibles et se réfugient derrière l'argument selon lequel les sociétés d'Europe orientale sont encore en cours de restructuration ; ils tentent de se persuader qu'une disposition conforme au schéma classique pourra être observée à terme⁶. Cette logique de temporisation doit être

⁶ Andrea Römmele et Kay Lawson expliquent que le caractère heurté des réformes engagées empêche la formation de clivages bien définis. En adoptant des stratégies de court terme, les partis politiques ne font selon elles qu'ajouter à la confusion. Pour conquérir le pouvoir, ils ne s'attachent pas à défendre les intérêts d'un groupe particulier ni ne s'essaient à élaborer un programme bien caractérisé ; ils cherchent prioritairement à couvrir une grande surface médiatique et à drainer les voix des électeurs les plus aisément manipulables (Römmele, 1999, 11-12 ; voir aussi : Berglund & Dellenbrant, 1991; Dellenbrant, 1993, 147-162 ; Lewis, 1996, 1-19). Une « *propension des partis à escamoter les clivages* » (*readiness of parties to sidestep cleavages*) doit

remise en cause. Les partis politiques que nous entendons analyser obéissent à une dynamique propre, dès à présent identifiable. A défaut d'entretenir des relations stables, ils se plient à quelques mécanismes structurants. Ils sont soumis à des déterminants internes et à des conditionnements externes articulés autour des mêmes mesures de restructuration économique.

La théorie des clivages partisans doit être réexaminée sous ce jour. Les mutations économiques consécutives à l'effondrement du bloc communiste affectant toutes les sphères de la société, rien n'empêche de considérer qu'elles participent d'une « révolution historique ». Les conflits qu'elles provoquent peuvent être qualifiés de structuraux : nul ne s'imagine que les pays visés se caleront à brève échéance sur les niveaux de développement occidentaux ; les pesanteurs économiques présentent un caractère sinon définitif du moins pérenne (Whitefield & Evans, 1998, 231). Passé ce niveau de considération, un écart doit être marqué avec le modèle de Rokkan et Lipset. Si les conflits considérés ne débouchent pas sur de simples tensions, ils ne donnent pas davantage forme à des clivages partisans⁷. Ils orientent le système de partis de manière moins directe et unilatérale que dans les sociétés occidentales : ils ne prennent sens qu'en interaction avec les

ainsi être observée : tous s'entendent pour faire porter le débat sur des questions périphériques. Des alliances peuvent être nouées en tous sens et révisées du jour au lendemain : le faible ancrage sociologique des partis autorise les cheminements les plus erratiques. Les citoyens qui participent à un conflit structurel ne voient leurs aspirations relayées par aucune force structurée. Le paysage politique ainsi dessiné n'offrant guère de repères à l'observateur, des rapprochements timides et pointillistes avec les caractères observés dans les sociétés occidentales peuvent seulement être opérés au cas par cas (Lawson, 1999, 22 ; voir aussi Bielasiak, 1997, 23-24 ; Pridham & Lewis, 1996, 19-20 ; Kópecky, 1995, 517-18 ; Roskin, 1993, 58).

⁷ Herbert Kitschelt s'attache à définir des clivages inédits. Il explique ainsi que les partis politiques d'Europe orientale s'affrontent sur deux axes idéologiques. Un premier axe oppose le « *libéralisme politique et social* » (préférence pour la liberté de choix individuelle, l'indétermination des trajectoires particulières et la rétribution des risques) à « *l'autoritarisme politique et social* » (attachement à un exercice ferme et directif du pouvoir). Sur un second axe, on voit s'affronter les « *défenseurs de l'économie de marché* » (désireux de reproduire les modèles économiques occidentaux) et les « *adeptes du populisme économique* » (soucieux d'assurer un contrôle étatique sur la production et les échanges pour maintenir à flots les secteurs fragilisés de l'économie) (Kitschelt, 1992 ; 1995a, 458-59 ; 1995b, 13-14 ; Kitschelt, Mansfeldova, Markowski & Toka, 1999, 65-77 et 294-95). Cette approche pose problème : les clivages considérés sur le premier axe n'étant pas référés à des conflits structuraux bien identifiés, la filiation avec le modèle de Rokkan et Lipset demeure incertaine ; aucun modèle d'analyse substitutif n'est pourtant proposé.

pressions extérieures. L'Union européenne n'accepte de maintenir les pays d'Europe orientale dans son antichambre qu'en échange d'une conformation stricte à ses mots d'ordre économiques. Au moment de définir leur programme, les partis politiques n'ont d'autre choix que de prendre en compte ces mots d'ordre. Dans le même temps, ils doivent prêter attention aux pesanteurs internes qui font obstacle aux réformes exigées : soit qu'ils refusent de s'aliéner une base électorale désignée soit qu'ils entendent éviter les remous sociaux qui les empêcheraient d'atteindre leurs objectifs prioritaires, ils sont requis de ménager les catégories les plus fragilisées de la population. Les contraintes extérieures qui pèsent sur eux peuvent en somme contrarier des orientations programmatiques à visée interne (Verdery, 1996, 118-120 et 124-26 ; Evans & Whitefield, 1993, 532-33 ; Mair, 1999, 175-76). Un juste positionnement doit être cherché entre ces sollicitations contradictoires. Plusieurs options sont envisageables qui sont défendues par des partis concurrents. Elles ne reflètent pas directement ni exclusivement les attentes de groupes sociaux antagoniques. Les partis enregistrent ces attentes ; mais ils les passent au crible des préceptes qu'ils énoncent en réaction aux mots d'ordre de l'Union européenne et ne les retiennent que dans la mesure où elles peuvent s'accorder avec leurs exigences internationales. Un principe de *filtrage des conflits structureaux* se trouve ainsi défini⁸.

L'observation de ce principe empêche la formation d'un système de partis dichotomique. Sollicitations internes et pressions externes pouvant se combiner de multiples façons, une simple division ne saurait être marquée entre partisans et opposants à l'entrée dans l'Union européenne — entre promoteurs et adversaires des réformes économiques. Des partis sont susceptibles de se former qui affichent un point de vue médian. Les choix politiques ne s'opèrent pas sur le mode de l'alternative ; des alliances et des interactions multiples sont envisageables entre les formations constituées.

⁸ Des nuances peuvent être marquées selon que la dépendance économique des pays considérés est plus ou moins évidente : la variable externe n'influe que très marginalement sur la formation des systèmes de partis dans les pays occidentaux ; dans l'Europe du Centre-Est, elle intervient plus directement mais se trouve mêlée à de nombreuses autres variables ; dans les pays d'Europe orientale, elle est à considérer prioritairement. Daniel-Louis Seiler et Jean Michel de Waele intègrent implicitement ce principe de gradation lorsqu'ils s'efforcent de configurer le modèle de Rokkan et Lipset aux cas particuliers de la Slovénie, de la Hongrie et de la République tchèque. Ils attribuent à la variable extérieure un rôle significatif mais non prééminent (Seiler, 1996, 100-125 ; De Waele, 1999, 317-24).

Pour apprécier cette plasticité sans renoncer à livrer une explication cohérente, il nous faut construire un schéma d'analyse précis, appuyé sur les règles que nous venons d'énoncer. La matière de notre argumentation peut être trouvée dans les écrits théoriques consacrés aux politiques de restructuration économique ainsi que dans les éclairages portés sur la nouvelle stratification sociale des pays considérés. Le croisement de ces sources permet de caractériser plusieurs programmes politiques.

En relevant des écarts et des points de rapprochement entre ces programmes et les positionnements politiques observés en Bulgarie, en Roumanie, en Lituanie et en Lettonie, il est possible de découvrir l'ordre caché qui préside à la formation des coalitions et à l'entretien des antagonismes les plus profonds.

Schéma d'analyse : des programmes politiques caractérisés

L'Union européenne exige que les candidats à l'adhésion réforment leurs structures économiques internes ; elle regarde les échanges extérieurs comme une variable dépendante : il n'y aura selon elle de politique commerciale efficace que lorsque les bases de l'économie nationale auront été « assainies », c'est-à-dire lorsque les réformes structurelles auront été poussées jusqu'à leur terme et qu'une économie de marché de forme canonique aura été instituée. Une première exigence porte sur le respect d'une discipline budgétaire stricte : il s'agit de limiter le plus possible les soutiens publics à l'économie. La libéralisation des échanges est également exigée : le système de prix subventionnés est mis sur la sellette. Les entreprises et sociétés dans lesquelles l'Etat reste le principal actionnaire doivent être entièrement privatisées : la fermeture des grandes entreprises déficitaires est jugée impérative ; une petite industrie privée est appelée à se développer en substitut qui absorbera la main-d'œuvre licenciée. Les fermes collectives doivent être démantelées de la même façon et céder la place à des grandes exploitations individuelles, orientées vers des cultures intensives ; ces principes une fois observés, l'effectif de la paysannerie sera considérablement réduit : l'industrie privée permettra encore de prompts recyclages individuels (Commission européenne, 1998 ; 1999 ; Noetzold, 1995, 14-23 ; Preston, 1995, 451-58 ; Dangerfield, 1995, 12-20 ; Rollo, 1995, pp. 467-73 ; Fisch, 1998, 34-36).

Face à ce schéma imposé, et en appui sur des conflits structurels, plusieurs programmes politiques peuvent être défendus. D'aucuns jugent les exigences de l'Union européenne recevables. D'autres les rejettent catégoriquement. D'autres encore cherchent un moyen terme entre les deux orientations. Les programmes ainsi identifiés peuvent être désignés respectivement *intégrationniste*, *anti-intégrationniste* et *conciliatoire*. Il arrive que la symétrie soit brisée par un quatrième type de positionnement : des responsables politiques s'expriment alors qui rejettent les trois programmes en bloc ; ils n'opposent pas un projet construit aux mots d'ordre de l'Union européenne mais se contentent de fustiger l'ordre établi et d'entretenir une agitation populaire ; ils sont mus par une *logique séditionne*.

Le **programme intégrationniste** présente la particularité de se caler sur les exigences de l'Union européenne. Ses concepteurs ne font pas montre d'une simple servilité ; ils n'entendent pas reconduire indéfiniment la posture de soumission qu'ils recommandent d'adopter dans l'immédiat. Simplement, ils distinguent le court et le long terme. Selon leurs vues, une conformation passagère à des mots d'ordre extérieurs est la condition obligée d'une émancipation future. Les réformes réclamées par l'Union européenne seront au final profitables à la collectivité tout entière ; elles lui permettront de se moderniser et de traiter d'égal à égal avec les grandes puissances occidentales. Les réformes en question sont douloureuses, mais elles sont passagères et doivent immuniser la société contre des douleurs plus vives encore. Maintenir en place les structures existantes, c'est acheter un équilibre immédiat au prix d'une relégation prochaine : affaibli sur le plan international, la collectivité deviendra une proie facile pour quelque puissance animée de desseins impériaux (et notamment pour une puissance russe revigorée) ; pour avoir voulu échapper à une relation de dépendance souple et autodestructible, elle retombera dans une relation de dépendance inflexible et pérenne. Plus les mesures de restructuration sont différées, plus le pays accumule du retard sur ses rivaux et plus ses chances de s'affirmer un jour dans le concert européen s'amenuisent (Evans, 1992 ; Kearns, 1996, 60-65 ; Gowan, 1998, 22-23 ; Redmond & Rosenthal, 1998, 125-156).

Sur cette base de raisonnement, les défenseurs du programme intégrationniste en viennent à préconiser une privatisation complète de l'industrie et de l'agriculture. Le démantèlement des grands complexes déficitaires et des fermes d'Etat est à leurs yeux une priorité : l'é luder artificiellement à coups de subventions publiques, c'est entretenir un déséquilibre financier et enfoncer le pays dans le marasme. Des petites entreprises individuelles sont appelées à se constituer et à absorber la main-

d'œuvre licenciée. Elles doivent être le fruit d'initiatives spontanées et évoluer librement, sans être encadrées par des textes de lois particuliers ni faire l'objet d'une quelconque surveillance administrative. C'est par le simple jeu du marché qu'elles seront amenées à se spécialiser dans les secteurs les plus porteurs et les plus appropriés aux besoins de la population.

Le programme intégrationniste ne peut être appliqué sans difficulté. Si ses défenseurs affichent une grande assurance et une grande cohésion lorsqu'ils se trouvent dans l'opposition, ils n'échappent pas à quelques turbulences une fois qu'ils ont accédé au pouvoir. Ils doivent compter avec de fortes pesanteurs locales. Ils se heurtent à la résistance des catégories les plus fragilisées de la population ; pour éviter une déflagration sociale généralisée, ils sont contraints de ralentir la mise en œuvre du programme de réforme et de prendre licence avec les calendriers fixés. Ils s'attirent ainsi quelques semonces extérieures. L'activité gouvernementale prend alors un caractère de litanie : pour parer les accusations de laxisme, un programme de libéralisation est annoncé à grands coups de trompe médiatiques ; il provoque immédiatement de nouvelles manifestations de colère dans les secteurs menacés ; sa mise en œuvre est conséquemment interrompue ; les pressions externes et les critiques internes redoublent d'intensité ; un nouveau plan de privatisations est annoncé qui déclenche de nouveaux remous sociaux... En sus d'entretenir une agitation sociale permanente, ce mouvement cyclique provoque des dissensions au sein du parti ou de la coalition au pouvoir : certains dirigeants ou certaines factions se plaignent du rythme trop lent des réformes et dénoncent une trahison du programme intégrationniste ; ils en imputent la responsabilité à tel ou tel de leurs partenaires et s'attirent en retour les foudres des intéressés (Snyder & Vachudova, 1997, 11-20 ; Haggard & Kaufman 1995, 151-82 ; Mayhew, 1998, 30-52 ; Wallace & Sedelmayer, 1996, 353-88).

Le programme intégrationniste trouve ses principaux soutiens parmi les nouveaux entrepreneurs. Il convainc également les grands paysans qui, engagés dans un processus d'accumulation, sont soucieux de voir se développer encore l'agriculture productive (Sampson, 1994, 20-29 ; Mihailescu & Viorica, 1995, 77-80). Il emporte enfin les suffrages des jeunes diplômés entrés dans la vie active immédiatement après le changement de régime. Moins directement identifiable que les précédentes, cette catégorie mérite un examen particulier. A partir de 1990, les étudiants se sont orientés massivement vers des formations courtes en marketing, gestion, comptabilité, économie, informatique... Les autorités les ont encouragés

dans cette voie. Les perspectives de développement du secteur tertiaire ont pourtant été surestimées. Les projections étaient appuyées sur l'hypothèse d'une restructuration rapide de l'économie ; elles ne tenaient pas compte des résistances rencontrées. Le nombre d'emplois offerts est finalement inférieur à la demande. Les jeunes diplômés restent le plus souvent sur la touche. Ceux qui trouvent un poste stable sont employés en deçà de leur niveau de qualification et sont mal rémunérés. Pour subsister, ils sont le plus souvent contraints d'exercer de petites activités annexes. Ils établissent une claire distinction entre leurs intérêts et ceux des autres catégories de la population et se considèrent injustement bloqués à la base de la hiérarchie sociale. La moindre entorse au programme intégrationniste les fait crier à la trahison (Mateju & Rehakova 1993, pp. 81-85).

Aux antipodes des profils ainsi définis, les défenseurs du **programme anti-intégrationniste** jugent que toute réforme introduite en réponse aux mots d'ordre extérieurs est une réforme de trop⁹. Ils contestent que l'Union européenne puisse jamais apporter à la collectivité les moyens de son affirmation ; ils considèrent que les modèles de développement occidentaux ne sont pas adaptés aux contextes locaux ; en tentant de les implanter à toute force, on ne fait selon eux que générer des structures économiques bâtarde et inefficaces ; partant, on se condamne à une relégation humiliante. Le programme anti-intégrationniste doit permettre d'échapper aux « diktats » de l'Union européenne et de suivre une voie originale, adaptée aux ressources locales et aux structures héritées de la période communiste. Il s'agit ainsi de *renoncer* à tout projet d'adhésion aux structures communautaires pour maintenir ou ramener l'économie nationale dans des formes d'organisation collectives et centralisées. C'est de cette façon, et de cette façon seulement, qu'une bonne articulation pourra être assurée entre les différents secteurs d'activité. Dans l'immédiat, il est utile d'encourager les mouvements de contestation sociale.

Les tenants du programme anti-intégrationniste adoptent une démarche *légaliste* : ils respectent les règles politiques en vigueur ; ils entendent lutter contre le système en place en le pénétrant dans un premier temps, et en s'efforçant ensuite de le miner de l'intérieur. Dans cette optique, ils sont

⁹ Les adeptes du programme anti-intégrationniste se désignent généralement comme « centristes » et « libéraux » : il s'agit là de conventions de langage et d'alignements de façade sur les codes politiques établis. De façon générale, les étiquettes dont se dotent les responsables politiques ne recèlent qu'une faible valeur informative (Seiler, 1998, 215).

prêts à nouer une alliance stratégique avec des formations qui affichent des vues plus mesurées que les leurs.

A la marge du programme anti-intégrationniste, des propositions politiques moins articulées peuvent être formulées. Elles ne dessinent pas un projet économique alternatif ; elles amènent à imputer les difficultés de la collectivité à un complot ourdi par les grandes puissances européennes et relayé sur le plan interne par des minorités nationales. Les personnalités qui se positionnent sur un tel registre sont animées par une **logique séditeuse** : pour déjouer le complot susdit, et sans guère préciser les moyens dont elles entendent user, elles proposent d'attaquer directement l'édifice institutionnel établi ; elles ont pour objectif de l'éroder petit à petit, sans se compromettre par une quelconque alliance (Greskovits, 1998, 102-110 ; Shafir, 2000 ; Tismaneanu, 1996, 504 sq. ; Braun, 1997, 138-150).

Les adeptes du programme anti-intégrationniste et les tenants de la logique séditeuse ont pour point commun d'afficher sans fard leur hostilité aux réformes réclamées par l'Union européenne. Leurs bases électorales sont différenciées mais contiguës.

Le programme anti-intégrationniste est susceptible de séduire les employés des fermes d'Etat, attachés aux structures collectives qui leur assurent un revenu fixe et une position relativement privilégiée. Il peut s'attirer également les suffrages des salariés des industries déficitaires qui craignent de perdre leur situation et de ne pouvoir en retrouver une équivalente dans le secteur privé : en application du schéma imposé par l'Union européenne, les travailleurs licenciés doivent se reconvertir dans les activités de services ; ils sont invités à créer eux-mêmes leur petite entreprise dans le secteur tertiaire ; dans les faits, les salariés visés ne disposent pas d'un pécule suffisant pour envisager ce type de reconversion ; ils sont du reste peu qualifiés et ne maîtrisent pas les rouages du nouveau système économique ; ils ne sont pas assez riches pour acheter une terre et se transmuier en grands paysans. Ils s'opposent vigoureusement aux réformes et sont prompts à se mobiliser lorsque l'hypothèse d'une privatisation est évoquée.

Les adeptes de la logique séditeuse disposent de soutiens propres. Ils conquirent les suffrages des retraités qui disposent seulement d'une maigre pension et qui ne peuvent compter sur l'appui de leur famille. Les individus déclassés qui bénéficiaient d'une position privilégiée dans la période communiste mais qui peinent à tirer parti du changement de régime tendent

à afficher les mêmes options politiques. Ils ont reçu une formation spécialisée dans les années 1950 et 1960, formation qui était adaptée à l'orientation alors assignée à l'industrie. En raison de réorientations économiques inévitables, leurs compétences ont été moins prisées dans les années 1970 et 1980 ; mais le principe du plein emploi leur a permis de conserver une position stable et relativement confortable. Dans la période post-communiste, leur défaut d'adaptation éclate au grand jour ; il leur vaut d'être frappés par les premières vagues de licenciement. Les techniciens ainsi mis au chômage ne peuvent envisager d'acquérir une nouvelle qualification adaptée aux besoins du moment ; ils ne placent donc aucun espoir dans l'application d'un programme intégrationniste. Il n'est pas question pour eux de s'accrocher à un emploi qu'ils ont déjà perdu. Ils sont en somme placés dans une impasse et ne peuvent exprimer que leur animosité envers l'ordre présent (Bozoki & Subkosd, 1993, 46).

Les électeurs ainsi caractérisés sont d'autant plus proches l'un de l'autre qu'ils sont engagés dans le même conflit structurel et se dressent contre les mêmes adversaires. En élaborant une plate-forme idoine, un parti politique peut espérer se les concilier tous. La tâche n'est pas aisée cependant. Le programme anti-intégrationniste et la logique séditionnelle entretiennent des rapports tendus : il arrive qu'ils soient défendus par des partis nettement démarqués ; lorsqu'ils en viennent à se jouter au sein d'une même formation, ils ne s'emboîtent jamais parfaitement. Ces configurations expliquent leurs fortunes électorales respectives.

Le programme anti-intégrationniste véhicule une image « ancien régime » ; il ne peut remporter un franc succès en s'affichant au grand jour. Les formations qui le défendent isolément sont stigmatisées et condamnées au rachitisme ; leur électorat désigné tend à leur préférer des partis mieux intégrés au système politique et susceptibles de participer à l'exercice du pouvoir. Si un parti mitoyen est formé qui s'appuie exclusivement sur une logique séditionnelle, il capte cet électorat et parvient à couvrir les deux catégories de la population susmentionnées. Lorsque aucune logique séditionnelle ne trouve à se développer, les défenseurs d'un programme anti-intégrationniste exclusif ne sont guère plus avantagés : leur base électorale présomptive tend à leur préférer des partis de gouvernement modérés au sein desquels un groupe ou une personnalité peut défendre ponctuellement leurs intérêts.

Pour ne pas se présenter comme les simples héritiers du régime communiste et pour intégrer pleinement le système politique, les défenseurs du programme anti-intégrationniste doivent éviter de se replier sur eux-

mêmes ; il leur faut s'associer directement aux adeptes de la logique séditeuse. Au sein d'un même parti, une faction anti-intégrationniste et une faction séditeuse en viennent alors à se jouter. S'il peut sembler payant en termes électoraux, ce jumelage n'est pas sans présenter quelque contrepartie. Il est parfois à l'origine de vives dissensions. Lorsque la faction anti-intégrationniste tente de mettre en œuvre sa stratégie légaliste et qu'elle entre en pourparlers avec une formation extérieure, la faction séditeuse donne un tour plus outré encore à son discours : elle réaffirme bien haut que le système établi doit être combattu de l'extérieur ; elle s'attaque violemment au partenaire sollicité. Ce dernier est alors amené à rompre toute collaboration. La faction anti-intégrationniste n'est plus en mesure de développer sa stratégie : elle ne peut plus prétendre miner l'ordre établi de l'intérieur (Cotta, 1996, 72-73 ; Ishiyama, 1998, pp. 62-5).

Qu'ils souffrent d'isolement ou qu'ils se lient à des partenaires ombrageux, les défenseurs du programme anti-intégrationniste sont condamnés à l'impuissance. Ils ne sont jamais totalement en accord avec leurs propres principes ; un décalage est toujours observé entre leurs intentions et leurs résultats.

Les programmes intégrationniste et anti-intégrationniste semblant pareillement inopérants, un **programme conciliatoire** peut être élaboré qui invite à un panachage. Il ne propose pas un schéma inédit mais une juxtaposition des schémas jusqu'alors envisagés. Il est appuyé sur l'idée que les contraires s'annulent et que les inconvénients de chaque programme peuvent se neutraliser réciproquement. Ses promoteurs sont favorables aux réformes dans la mesure où elles conditionnent l'obtention de crédits communautaires. Ils demandent toutefois qu'elles ne dépassent jamais le seuil du strict nécessaire. Selon leurs vues, l'Etat est seul en mesure d'assurer une bonne articulation des secteurs d'activité ; un contrôle minimal sur la production et le système de distribution est indispensable pour prévenir les pénuries. C'est par un dosage optimal entre soumission aux contraintes externes et préservation des équilibres internes qu'il sera possible de cheminer vers la prospérité. La priorité est d'éviter un développement massif du chômage. Les entreprises déficitaires doivent être soutenues temporairement par des subventions publiques et des crédits à taux préférentiels. Non pas qu'il s'agisse de les maintenir en place dans le long terme. Il faut seulement comprendre que leur fermeture immédiate constituerait un facteur de perturbation. Il est illusoire de penser que la main-d'œuvre licenciée sera absorbée directement par les petites entreprises

privées. Une restructuration souple et progressive de l'industrie, contrôlée par l'Etat, peut seule assurer une répartition harmonieuse de la population active et une préservation des équilibres sociaux. Des formes d'organisation intermédiaires doivent être envisagées, qui échappent aux principes collectivistes et à la planification, mais qui demeurent — au moins partiellement — entre les mains de l'Etat. Il n'est pas question d'éliminer les petites entreprises privées mais seulement de limiter leur nombre et de ne pas appuyer sur elles toutes les perspectives de développement. Toutes les entreprises, qu'elles soient privées ou de forme intermédiaire, sont appelées à exporter leur production vers les pays membres de l'Union européenne.

Les principes d'organisation retenus par les défenseurs du programme conciliatoire ne répondent pas aux exigences de l'Union européenne. Ils ne les contrarient pas totalement néanmoins. Ils n'ont pas pour fonction de repousser les réformes structurelles mais visent seulement à les étaler dans le temps et à les soumettre à un plan économique concerté. Le pari est formé que, présentés sous le bon habillage, ils échapperont à la réprobation des instances européennes. Par un dosage subtil, le point d'équilibre doit être trouvé qui permettra d'intégrer les structures communautaires sans avoir à faire montre de servilité (Hellman, 1998, 218 ; Mateju, 1996, 43-50 ; Mitchell, 1998, 481-90).

Le programme conciliatoire empruntant aux précédents, on pourrait se figurer qu'il sert également à courtiser leur électorat : il formerait alors le socle d'un parti « attrape-tout » — au sens défini par Otto Kirchheimer (Kirchheimer, 1966, 177-200) — plutôt qu'il ne s'appuierait sur un conflit structurel. Cette représentation n'est pas fondée : les partis qui élaborent un programme conciliatoire défendent des catégories bien désignées de la population ; se reconnaissent en eux les électeurs non pas hostiles aux réformes en tant que telles, mais effrayés par les conséquences d'une mutation économique trop brutale. Les petits paysans répondent à ce profil : ils ne sont pas marginalisés à proprement parler ni menacés de l'être à court terme, mais ils ne peuvent pour autant tirer un bénéfice immédiat du changement de système. Attachés au principe de la propriété individuelle, ils vivent repliés sur leurs parcelles et rejettent toute forme d'organisation qui évoque peu ou prou le souvenir de la collectivisation ; ils souhaitent s'orienter vers des cultures industrielles et amorcer une dynamique d'accumulation, mais ne disposent pas dans l'immédiat d'un capital suffisant : ils doivent se contenter d'une propriété de faible superficie. C'est seulement lorsqu'une bonne récolte leur permet de dépasser le seuil de l'autoconsommation qu'ils s'orientent vers les marchés urbains. Ils entendent ainsi s'enrichir à leur propre rythme. Ils redoutent qu'une libéralisation

accélérée les laisse sur le bas-côté et joue seulement en faveur des grands paysans déjà lancés dans une dynamique d'accumulation (Mihailescu & Viorica, 1995, 71-73 ; Maurel, 1994a, 13-40 ; 1994b, 348-49 ; Lenormand, 1996, 132-37).

Le programme conciliatoire vise à cumuler les mérites des programmes intégrationniste et anti-intégrationniste ; il en cumule en fait les faiblesses. Il pose un problème d'organisation interne : ses concepteurs en viennent rapidement et inévitablement à se diviser en chapelles concurrentes. Tous sont favorables à un panachage des deux autres programmes, mais certains témoignent d'une légère inclination anti-intégrationniste et d'autres sont affectés d'un faible tropisme intégrationniste. Entre les deux mouvances, il est impossible de trouver le point d'équilibre parfait. Quel que soit le dosage retenu, il penche toujours dans un sens plus que dans l'autre — de sorte qu'une partie des défenseurs du programme conciliatoire s'estime flouée et dénonce une collusion, qui avec le programme anti-intégrationniste, qui avec le programme intégrationniste. Lorsque l'opposition se fait trop ardente, un rééquilibrage est opéré, mais c'est alors le segment opposé qui proteste. Les formations qui affichent un propos conciliatoire oscillent perpétuellement entre deux pôles internes ; elles ne parviennent finalement à satisfaire personne. Lorsqu'elles accèdent au pouvoir, ces difficultés sont encore redoublées : le juste dosage n'est jamais trouvé entre soumission aux exigences de l'Union européenne et maintien du contrôle de l'Etat sur l'économie. Les défenseurs du programme conciliatoire sont attaqués sur leurs deux flancs. Les partis intégrationnistes jugent les réformes engagées trop timides ; ils réclament une privatisation totale et immédiate. Les partis qui affichent une orientation anti-intégrationniste estiment que le pouvoir se soumet trop facilement aux mots d'ordre de l'Union européenne et que les mesures économiques introduites sont trop douloureuses à la population. Objet de critiques croisées, le programme conciliatoire ne peut être efficacement mis en œuvre (Hellman, 1998, 218-219).

Les programmes caractérisés nous permettent de définir avec plus d'assurance la nature des conflits soumis au principe de filtrage : dans les pays d'Europe orientale, une opposition binaire n'est pas observée entre les catégories de la population qui tirent parti des transformations en cours et celles qui en pâtissent ; la ligne de partage passe plus exactement entre les catégories socioprofessionnelles qui ont tout à gagner à une transformation rapide des structures économiques et celles dont les conditions d'existence

sont remises en cause par les réformes. Des divisions secondaires sont perceptibles à l'intérieur de chaque camp. Les partisans du changement peuvent être assurés d'une position économique favorable (nouveaux entrepreneurs ; grands paysans) ou connaître encore quelques difficultés (jeunes diplômés). Certains opposants aux réformes sont d'ores et déjà placés sur la touche (techniciens licenciés) ; d'autres connaissent seulement une situation précaire (salariés des entreprises déficitaires) ; d'autres encore bénéficient d'une sécurité matérielle mais aspirent à une conversion douce et étirée dans le temps aux règles de la libre concurrence (petits paysans).

Le schéma générique élaboré selon ce principe doit être conçu comme une base de comparaison. Il est assez souple et présente des articulations suffisamment nombreuses pour aider au décryptage de données empiriques diversifiées. En imprimant une direction commune à toutes les analyses, il permet dans le même temps de montrer que les évolutions politiques observées en Europe orientale obéissent à un ordre précis.

Etudes de cas : des évolutions politiques ordonnées

Les catégories délimitées ne doivent pas être regardés comme des cases rigides : tous les partis politiques ne se rangent pas exclusivement ni définitivement sous une bannière intégrationniste, anti-intégrationniste ou conciliatoire ; des chevauchements partiels et transitoires peuvent être envisagés ; des reclassements ne sont pas à exclure ; il est possible enfin que des interférences soient observées avec des paramètres secondaires : les programmes figurent des pôles structurants dont les partis se rapprochent ou s'éloignent alternativement.

A titre d'instantanés politiques et sous réserve de reclassements, nous pouvons caractériser quatre configurations (présentées sous forme de tableaux en annexes).

Les quatre systèmes de partis caractérisés se conforment à nos propositions théoriques ; ils permettent de leur apporter quelques compléments dans le même temps — compléments qui n'ont qu'une valeur d'amorce et dont la portée demande à être vérifiée dans le moyen terme.

Il apparaît immédiatement qu'aucune alliance en bonne et due forme n'est ni n'a jamais été conclue entre partis intégrationnistes et partis conciliatoires. Les partis intégrationnistes s'efforcent d'accéder seuls au

pouvoir ; ils refusent d'émonder leur programme pour se rapprocher des positions conciliatoires. La fortune des partis conciliatoires dépend donc tout entière des relations nouées avec les tenants du programme anti-intégrationniste et, le cas échéant, avec les adeptes de la logique séditionnelle qui leurs sont associés. Cette relation est le principal facteur de variation entre les pays considérés ; c'est sur elle que doit se porter prioritairement notre attention.

En **Bulgarie**, le Parti Socialiste Bulgare parvient à jouer un rôle de premier plan en s'appuyant sur un programme conciliatoire. Assuré d'une ferme assise électorale, il couvre un large spectre idéologique : il abrite une faction intégrationniste très active ; nombre de ses membres affichent concurremment des opinions anti-intégrationnistes. Le terrain étant ainsi occupé, ces opinions ne peuvent être défendues avec succès par un parti adjacent : en témoignent les maigres résultats obtenus par le Parti Communiste Bulgare. Bien campé sur sa plate-forme conciliatoire, le Parti Socialiste Bulgare parvient à exercer seul le pouvoir entre 1994 et 1996. Il n'est pas dans l'obligation de contracter une alliance électorale (les formations avec lesquelles il se coalise n'ont guère de poids ; elles lui permettent seulement de se présenter sous des dehors plus rassembleurs). Animé par une logique séditionnelle, le Bloc Bulgare pour le Commerce ne peut compter sur aucun partenariat ; il ne parvient pas à exercer une influence significative sur le jeu politique.

L'Union des Forces Démocratiques défend avec fermeté un programme intégrationniste ; elle tente de le mettre en œuvre lorsqu'elle accède au pouvoir (1991-1992 ; 1997-...). Elle est alors agitée de tensions, le rythme des réformes étant jugé trop lent par certains de ses membres.

La logique majoritaire est perturbée de temps à autres par des crises ministérielles qui débouchent sur la formation de gouvernements de techniciens (1992-1994 ; 1996-1997). Quelques passerelles sont alors jetées entre les défenseurs du programme conciliatoire et les tenants du programme intégrationniste ; elles ne donnent jamais forme à des liens pérennes. Soutenu par la minorité turque, le Mouvement des Droits et Libertés affiche des vues intégrationnistes mesurées ; il participe au gouvernement entre 1992 et 1994 ; il fait alors office de tampon entre le Parti Socialiste Bulgare et l'Union des Forces Démocratiques. Il renonce toutefois à cette position à l'approche des élections. Formée en 1997 par quelques députés issus de la faction intégrationniste du Parti Socialiste Bulgare, la Coalition de l'Eurogauche se propose de jouer plus durablement les intercesseurs et entend s'imposer comme la pièce maîtresse d'une grande

coalition éventuelle ; faute de pouvoir compter sur un électorat bien circonscrit, elle peine toutefois à opérer une véritable percée (Karasimeonov, 1995a, 154-178 ; 1995b, 579-587 ; 1999, 109-120 ; Kitschelt, Dimitrov & Kanev, 1995, 143-160).

En **Roumanie**, le PDSR s'affirme comme un parti conciliatoire puissant. Il repose sur un socle idéologique plus étroit que celui du Parti Socialiste Bulgare. Une faction anti-intégrationniste se développe bien en son sein, mais elle ne canalise pas le vote de toutes les catégories de la population hostiles aux réformes. Des partis anti-intégrationnistes peuvent ainsi se former. Pour ne pas avancer sous cette simple bannière et pour élargir leur audience, ils font en sorte d'intégrer une faction séditeuse. Quelques nuances et quelques évolutions sont à relever dans leurs rangs. Le PSM est très majoritairement anti-intégrationniste ; il réalise en conséquence de faibles scores. Le PUNR a longtemps abrité une puissante faction séditeuse ; il a obtenu de cette façon des résultats flatteurs ; en 1996, quelques remous internes l'ont amené à adopter une position anti-intégrationniste quasi-exclusive ; son poids électoral a décliné en proportion. Le PRM parvient à équilibrer plus efficacement et plus continûment les options anti-intégrationniste et séditeuse ; il conserve une audience significative.

Après les élections générales de 1992, le PDSR peut exercer le pouvoir en appui sur une majorité très étroite et avec le concours de petites formations périphériques. En 1994, suite à un léger rééquilibrage des forces représentées au Parlement, il perd cette majorité. Pour rester au pouvoir, il passe alliance avec le PSM, le PUNR et le PRM. Il éprouve quelques difficultés à se concilier les factions séditeuses abritées par ces partis. Il rompt tout partenariat en 1995. Il n'en perd pas moins les élections en 1996. Plusieurs de ses membres estiment que les contacts établis avec les partis anti-intégrationnistes ont été par trop compromettants. Ils font scission et fondent l'ApR. La CDR et le Parti démocrate exercent alors le pouvoir en compagnie de l'UDMR, formation soutenue par la minorité magyare. Tous en tiennent pour un programme intégrationniste. Le rythme et la direction imprimées aux réformes font rapidement l'objet de vifs affrontements internes. De nouveaux partis se forment en marge du pouvoir ; ils promettent d'appliquer une politique intégrationniste plus ferme et plus efficace. Fondée sur ce mode en 1999, l'UFD parvient à acquérir une particulière visibilité (Marrié, 1996, 137-77 ; Shafir & Ionescu, 1993, 108-112 ; Stoica, 2000 ; Tismaneanu, 1993, 309-348).

En **Lettonie**, les délimitations partisanes ne sont pas encore aussi nettes qu'en Bulgarie et en Roumanie. De nouveaux partis continuent de se former, sans procéder d'une scission ou d'un réaligement (dernier en date, le *Nouveau Parti* a vu le jour en 1998). Cette singularité trouve son explication dans un contexte géopolitique particulier. Une grande partie de la population lettone est tenaillée par la crainte de retomber sous la férule économique de la Russie. Cette crainte est alimentée par l'implantation sur le territoire national d'une forte minorité russophone (33,1% de la population totale selon le recensement de 1994). Les russophones sont regardés comme les relais des intérêts russes. Aussi les conflits que provoquent les perspectives d'intégration à l'Union européenne prennent-ils une forme particulière. Les questionnements économiques sont coulés dans un débat général sur le statut et les droits octroyés aux populations minoritaires. Sans qu'un conflit centre/périphérie puisse être identifié, la question nationale joue un rôle de catalyse.

Le TSP représente les populations russophones ; il peut compter sur la quasi-totalité de leurs suffrages. Il montre un attachement de façade aux réformes, mais il défend dans le même temps — et avec beaucoup plus de conviction — des propositions anti-intégrationnistes. Il prône une politique économique interventionniste et entend que des subventions publiques soient accordées aux grandes entreprises ; il s'oppose aux restructurations industrielles génératrices de licenciements ; l'économie nationale doit selon ses vues être tournée vers l'espace russe — et non exclusivement vers les marchés occidentaux.

Les partis intégrationnistes manifestent symétriquement un empressement à couper les liens qui unissent la Lettonie à la Russie. Ils appréhendent les réformes économiques et les perspectives d'adhésion à l'Union européenne sur un mode conjuratoire. Ils manifestent ouvertement leur hostilité aux populations russophones. Russophobie et combat pour l'intégration à l'Union européenne sont à leurs yeux les deux faces d'une même médaille.

Cette polarisation inédite provoque deux blocages secondaires dans la structuration du système de partis. Soutenu par les russophones, le parti anti-intégrationniste peut en premier lieu disposer d'une ferme assise en avançant à découvert, sans nouer une quelconque alliance avec des adeptes de la logique séditionneuse. Inutile, cette alliance est de toutes les façons inenvisageable dans la mesure où le discours séditionneux a pour fondement le rejet des minorités nationales. Un parti séditionneux — le TKL-ZP — peut ainsi se former en toute autonomie. Il peine toutefois à acquérir une large audience ; son leader, Joachim Siegerist, multiplie bien les coups d'éclats ;

faute de pouvoir se coaliser avec un parti à vocation majoritaire, il demeure cantonné aux marges du jeu politique.

Les partis conciliatoires (LSDSP, DPS « Saimnieks » et ZS) peinent à s'affirmer en second lieu. Ils ne parviennent pas à conquérir massivement et durablement les suffrages de la petite paysannerie. Pris en tenaille entre le Parti de la concorde populaire et les formations intégrationnistes, ils ne peuvent élaborer un programme clair et cohérent. Ils entendent bien neutraliser les exigences de l'Union européenne par une combinaison de libéralisation et de dirigisme. Mais ils ne peuvent défendre ouvertement et continûment ces positions sans être soupçonnés de russophilie. Aussi adoptent-ils un discours hésitant ; leur propos reste mal identifié par les électeurs (Norgaard, Johannsen & Pedersen, 1994 ; Dreifelds, 1996, 110-141).

En **Lituanie**, quelques partis séditieux sont constitués (Union de la liberté ; Jeune Lituanie ; Progrès de la Nation) ; ils ne réalisent que des scores électoraux insignifiants. Aucun parti ne trouve par ailleurs à se développer sur la base d'un programme clairement et exclusivement anti-intégrationniste. Le LSDP prétend épisodiquement défendre les intérêts des salariés de la grande industrie ; il refuse toute alliance avec un parti qui entendrait imposer des réformes socialement douloureuses dans l'objectif d'intégrer l'Union européenne. Mais ce propos n'est pas défendu avec la plus grande constance. Il alterne avec une revendication de soutien à la petite industrie privée et une opposition à toute intervention de l'Etat dans l'économie. Cette contradiction s'explique par un affrontement entre deux factions. Une faction anti-intégrationniste contrôle l'appareil du parti, mais elle doit composer avec une faction intégrationniste vigoureuse. Le LSDP ne parvient pas à s'affirmer comme un parti conciliatoire : il échoue *totalement* à intégrer dans une plate-forme commune les principes défendus par les deux factions. Il se montre corrélativement incapable d'acquérir une base électorale fixe.

Le LDDP présente bien quant à lui la forme d'un parti conciliatoire. Il est toutefois affecté d'un net tropisme anti-intégrationniste. Il s'est formé en 1990 sur la base d'une coalition entre le *Parti Démocratique du Travail*, héritier direct du Parti Communiste, et le *Forum Lituanien pour l'Avenir*, rassemblement formé en vue des premières élections libres. Les deux formations sont soudées par une même opposition à la politique de privatisation accélérée menée sous la houlette du président du Conseil Suprême Vytautas Landsbergis.

Le LDDP remporte les élections législatives de 1992. Il exerce le pouvoir jusqu'en 1996. La conjoncture lui impose de gouverner à contre-emploi. L'indépendance étant acquise de fraîche date, les dirigeants nouvellement élus se doivent de marquer fermement leurs distances avec Moscou. Dans le système soviétique, l'économie lituanienne n'a pas été tournée vers la Russie aussi exclusivement que l'économie lettone. Dans les premiers temps, il n'en demeure pas moins nécessaire de couper quelques rets financiers et commerciaux particulièrement visibles. Le LDDP est amené à introduire des mesures à coloration intégrationniste. Ses membres les plus attachés aux réformes siègent aux postes clés des trois gouvernements successivement formés. Ils sont toutefois minoritaires dans l'appareil du parti. Des critiques sont formulées contre leur politique au sein même du groupe parlementaire supposé les soutenir. Les opposants déplorent qu'un écart soit marqué avec les aspirations de la base et réclament un retour aux sources du programme conciliatoire ; ils contestent l'opportunité des réformes engagées et déplorent que la marche vers l'Union européenne amène à négliger les liens commerciaux anciennement noués avec les pays voisins. Deux ensembles se forment en leur sein.

Les députés issus du Forum Lituanien pour l'Avenir campent sur des positions qui ne dépareraient guère un programme anti-intégrationniste ; ils s'élèvent notamment contre la privatisation des grandes industries et le démantèlement des fermes collectives. Ils ne quittent pas le parti cependant ; ils escomptent qu'un changement d'équipe gouvernementale sera opéré en vertu d'un arrangement interne.

Les députés issus du Parti Démocratique du Travail prônent une politique strictement conciliatoire ; désespérant d'exercer jamais une pression efficace sur le gouvernement, certains démissionnent du groupe parlementaire LDDP et cherchent à bâtir un nouveau parti qui puisse porter directement leur doctrine ; en raison de querelles intestines, leurs tentatives restent infructueuses. Plusieurs responsables pareillement attachés à la mise en œuvre d'un programme conciliatoire choisissent de demeurer à l'intérieur du parti et d'y exercer une pression interne ; ils sont désignés « intellectuels » et forment un groupe clairement identifié.

Le LDDP essuie en 1996 un revers électoral ; les électeurs qui l'avaient soutenu à l'occasion du précédent scrutin optent pour l'abstention ; les mouvements de contestation internes gagnent en puissance à la faveur de ce résultat : ils ont beau jeu d'expliquer que les mesures intégrationnistes n'ont pas satisfait les attentes de la base ; le groupe des « intellectuels » prend la direction du parti. Le nouveau gouvernement est formé par le TS/LK, le LKPD. Le LCS s'associe tout d'abord à ces formations. Occupant une

position plus recentrée sur notre schéma et se montrant attaché à la consolidation du système de protection sociale, il peine à faire entendre sa voix au sein de la coalition gouvernementale et finit par reprendre sa liberté en 1999 (Pettai & Kreuzer, 1999, 148-188 ; Clark, 1995, 41-62 ; Clark Terry D., Holscher Stacy J. & Hyland, 1999, 227-45 ; Norgaard, Johannsen & Pedersen, 1994, 47-66 ; Krupavicius, 1998, 465-91).

Dans les quatre cas étudiés, la prise en considération du programme conciliatoire permet d'expliquer l'équilibre du système et de saisir les implications du principe de filtrage. Les partis qui élaborent et défendent ce programme obéissent à quelques mécanismes communs : ils se positionnent de la même façon face aux exigences de l'Union européenne. Leurs contours n'en sont pas moins variables et leurs relations avec les autres formations fluctuantes. Lorsqu'un parti conciliatoire empiète sur le programme anti-intégrationniste, il fait obstacle à la formation d'un parti concurrent sur ce terrain idéologique ; il peut s'affirmer comme un parti de premier plan (Parti Socialiste Bulgare) mais il s'expose à de graves tensions internes s'il accède au pouvoir dans un contexte qui impose l'adoption de mesures intégrationnistes (LDDP en Lituanie). Lorsqu'un parti conciliatoire est appuyé sur un programme plus nettement circonscrit, il ne peut exercer durablement le pouvoir qu'au prix d'une alliance avec des formations anti-intégrationnistes ; il encourt alors le risque de voir la discorde gagner ses rangs ; il peut se trouver affaibli par quelque scission (PDSR en Roumanie) ; dès le moment que la collaboration avec les partis anti-intégrationnistes lui est interdite, il est condamné à la stagnation (LSDSP, DPS « Saimnieks » et ZS en Lettonie).

Conclusion

Des systèmes de partis sont indubitablement constitués dans les pays d'Europe orientale. Pour les caractériser et percevoir leur originalité, il est bien nécessaire de prendre quelques distances avec le modèle d'analyse élaboré par Rokkan et Lipset. Les perspectives d'adhésion à l'Union européenne doivent être intégrées à la réflexion. Les partis prennent appui sur des conflits structuraux bien caractérisés, mais les réfèrent toujours aux réponses qu'ils entendent apporter aux mots d'ordre extérieurs. Dès l'instant que ce principe de filtrage peut être mis en évidence, l'instabilité politique n'a plus à être interprétée comme un défaut de cristallisation ou un signe d'inachèvement. L'interaction observée entre conflits internes et exigences externes est à l'origine de configurations complexes et évolutives, mais elle

obéit à des logiques profondes. Nous sommes désormais en mesure d'analyser ces logiques dans toutes leurs implications.

Les partis politiques formés dans les pays d'Europe orientale balancent entre conformité aux exigences de l'Union européenne et refus des les entendre. Par le simple fait qu'ils sont placés au croisement de deux logiques antagoniques, ils connaissent des remous internes et oscillent entre plusieurs options. L'équilibre recherché entre injonctions extérieures et sollicitations intérieures n'est jamais atteint de manière parfaite et irrévocable ; il peut seulement être approché par des tâtonnements répétés. Des factions rivales en viennent à se former en raison de cette indétermination ; elles ne font qu'ajouter aux tensions relevées.

La dynamique ainsi décrite échappe aux cadres de réflexion accoutumés. L'inconfort dans lequel elle place le chercheur est en lui-même riche d'enseignements : les transformations engagées dans les pays d'Europe orientale invitent à mettre au point de nouveaux instruments d'analyse plutôt qu'elles ne prêtent à un recyclage théorique ou méthodologique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Berglund Sten & Dellenbrant Jan A. (dirs.) (1991), *The New Democracies in Eastern Europe: Party Systems and Political Cleavages*, Aldershot, E. Elgar
- Bielasiak Jack (1997), « Substance and Process in the Development of Party Systems in East Central Europe », *Communist and Post-Communist Studies*, 30 (1), pp. 23-24
- Bozoki Andras & Subkosd Miklos (1993), « Civil Society and Populism in Eastern European Transitions », *Praxis International*, n°13
- Braun, A. (1997), « The Incomplete Revolutions: The Rise of Extremism in East-Central Europe and the Former Soviet Union », in Braun, A. & Scheinberg, S. (dirs.), *The Extreme Right: Freedom and Security at Risk*, Boulder, Westview Press, pp. 138-60
- Clark Terry D. (1995), « The Lithuanian Political Party System », *East European Politics and Societies*, 9(1), pp. 41-62
- Clark Terry D., Holscher Stacy J. & Hyland Lisa A. (1999), « The LDLP Faction in the Lithuanian Seimas: 1992-1996 », *Nationalities Papers*, 27(2), pp. 227-46
- Commission européenne (1998), « Agenda 2000 élargissement : rapport réguliers », *Bulletin de l'Union Européenne*, suppléments n°7, pp. 3-53 (Roumanie) ; n°9, pp. 3-51 (Lettonie) ; n°11, pp.3-48 (Lituanie) ; n°12, pp. 3-51 (Bulgarie)
- Commission européenne (1999), « Agenda 2000 élargissement : rapport réguliers » (Bulgarie ; Lettonie ; Lituanie ; Slovaquie, Roumanie), <http://europa.eu.int/comm/enlargement/docs/index.htm>
- Cotta Maurizio (1996), « Structuring the New Party Systems After Dictatorship. Coalitions, Alliances, Fusions and Splits During the Transition and Post-Transition Stages », in Pridham & Lewis (dirs.), pp. 69-99

- Dangerfield M.V. (1995), « The Economic Opening of Central and Eastern Europe: Continuity and Change in Foreign Economic Relations », *Revue d'intégration européenne/Journal of European Integration*, 19(1), 5-42
- Dellenbrant Jan Ake (1993), « Parties and Party Systems in Eastern Europe », in White, Batt & Lewis. (dirs.), pp. 147-162
- De Waelle Jean-Michel (1999), *L'émergence des partis politiques en Europe centrale*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles
- Dreifelds Juris (1996), *Latvia in Transition*, Cambridge, Cambridge University Press
- Evans Geoffrey & Whitefield Stephen (1993), « Identifying the Bases of Party Competition in Eastern Europe », *British Journal of Political Science*, 23 (4), pp. 532-33
- Evans Peter (1992), « The State as Problem and Solution: Predation, Embedded Autonomy and Structural Change », in Haggard Stephan, & Kaufman Robert R. (dirs.), *The Politics of Economic Adjustment: International Constraints, Distributive Conflicts, and the State*, Princeton, Princeton University Press, pp. 139-181
- Fisch Steven M. (1998), « The Determinants of Economic Reform in the Post-Communist World », *East European Politics and Societies*, 12(1), pp. 31-78
- Gowan Peter (1998), « Eastwards Enlargement of the EU: Uncertainties Remain », *Labour Focus on Eastern Europe*, n°59, pp. 21-31
- Greskovits Bela (1998), *The Political Economy of Protest and Patience: East European and Latin American Transformations Compared*, Budapest, Central European University Press
- Haggard Stephan & Kaufman Robert R. (1995), *The Political Economy of Democratic Transitions*, Princeton, Princeton University Press
- Hellmann Joel S. (1998), « Winners Take all: The Politics of Partial Reform in Postcommunist Transitions », *World Politics*, 50 (2), pp. 203-34
- Hermet Guy (1998), « Le retour des survivants : de la mauvaise surprise à la banalité ? », in Hermet Guy & Marcou Lilly (dirs.), *Des partis comme les autres ? Les anciens communistes en Europe de l'Est*, Bruxelles, Editions Complexe, pp. 12-32
- Ishiyama John T. (1998), « Strange Bedfellows: Explaining Political Cooperation between Communist Successor Parties and Nationalists in Eastern Europe », *Nations and Nationalism*, 4(1), pp. 61-86
- Karasimeonov Georgi (1995a), « Differentiation Postponed: Party Pluralism in Bulgaria », in Wightman (dir.), pp. 154-178
- Karasimeonov Georgi (1995b), « Parliamentary Elections of 1994 and the Development of the Bulgarian Party System », *Party politics*, 1(4), pp. 579-587
- Karasimeonov Georgi (1999), « Past and New Cleavages in Post-Communist Bulgaria », in Lawson, Römmele & Karasimeonov (dirs.), pp. 109-120
- Kearns Ian (1996), « Eastern Europe in Transition into the New Europe », in A. Gamble and A. Payne eds., *Regionalism and World Order*, Basingstoke: Macmillan, pp. 55-91
- Kirchheimer Otto (1966), « The Transformation of the Western European Party Systems », in Lapalombara Joseph & Wiener Martin (dirs.), *Political Parties and Political Development*, Princeton University Press, pp. 177-200

- Kitschelt Herbert (1992), «The Formation of Party Systems in East Central Europe », *Politics and Society*, 20 (1), pp. 7-50
- Kitschelt Herbert (1995a), «Formation of Party Cleavages in Post-communist Democracies: Theoretical Propositions », *Party Politics*, 1 (4), pp. 448-79
- Kitschelt Herbert (1995b), «Party Systems in East Central Europe: Consolidation or Fluidity? », Center for The Study of Public Policy, *Studies in Public Policy*, University of Strathclyde: Glasgow, n° 241
- Kitschelt Herbert, Dimitrov Dimitar & Kanev Assen (1995), « The Structuring of the Vote in Post-Communist Party Systems: The Bulgarian Example », *European Journal of Political Research*, 27 (2), pp. 143-160
- Kitschelt Herbert, Mansfeldova Zdenka, Markowski Radoslaw & Toka Gabor (1999), *Post-Communist Party Systems: Competition, Representation, and Inter-Party Cooperation*, Cambridge, Cambridge University Press
- Köpecky Petr (1995), «Developing Party Organizations in East-Central Europe. What Type of Party is Likely to Emerge ? », *Party Politics*, 1(4), pp. 517-18
- Krupavicius Algis (1998), « The Post-communist Transition and Institutionnalization of Lithuania's Parties », *Political Studies*, 46(3), pp. 465-91
- Lacoste Yves (1998), « Comment définir l'Europe médiane ? Géo-histoire et intersections d'ensembles spatiaux », in Giblin Béatrice et Lacoste Yves (eds.), *Géo-histoire de l'Europe médiane*, Paris, La Découverte, , pp. 5-18
- Lawson Kay, Rommele Andrea & Karasimeonov Georgi (dirs.) (1999), *Cleavages, Parties and Voters. Studies from Bulgaria, the Czech Republic, Hungary, Poland and Romania*, Londres, Routledge
- Lenormand Pierre (1996), « Relations sociales et acteurs sociaux dans les campagnes de l'Est européen », in Cohen Francis (dir.), *Relations sociales et acteurs sociaux à l'Est*, Paris, L'Harmattan, pp. 115-45
- Lewis Paul G. (1996), « Introduction and Theoretical Overview », in Lewis Paul G. (dir.), *Party Structure and Organization in East-Central Europe*, Edward Elgar Publishing, pp. 1-19
- Lipset Seymour & Rokkan Stein (1967), « Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments: An Introduction », in *Party Systems and Voter Alignments*, New York, Free Press, pp. 1-64
- Mair Peter (1999), « What is Different about Post-Communist Party Systems? », in *Party System Change: Approaches and Interpretations*, Oxford, Oxford University Press, pp. 175-98
- Marrié Alice (1996), « Le paysage politique roumain : rôle et limites des institutions politiques dans la "transition" vers la démocratie », in Pélissier Nicolas, Marrié Alice & Despères François (dirs.), *La Roumanie contemporaine : Approches de la transition*, Paris, L'Harmattan, pp. 137-77
- Mateju P. (1996), « In Search of Explanations for Recent Left-Turns in Post-Communist Countries », *International Review of Comparative Public Policy*, 7 (1), pp. 43-82
- Mateju P. & Rehakova B. (1993), « Revolution for Whom? Analysis of Selected Patterns of Intragenerational Mobility 1989-1992 », *Czech Sociological Review*, 1 (1), pp. 73-90

- Maurel Marie-Claude (1994a), « Naissance de nouveaux acteurs sociaux sur la scène locale », *Revue d'Etudes Comparative Est-Ouest*, 25(4), p. 13-40
- Maurel Marie-Claude (1994b), *La transition post-collectiviste : Mutations agraires en Europe centrale*, Paris, L'Harmattan
- Mayhew Alan (1998), *Recreating Europe. The European Union's Policy Towards Central and Eastern Europe*, Cambridge University Press
- Mihailescu Vintila & Nicolau Viorica (1995), « La "transition" entre holisme et individualisme », *Romanian Journal of Sociology*, 6(1), 1995, pp. 65-80
- Mitchell O. (1998), « A Genealogy of Communist Successor Parties in East-Central Europe and the Determinants of their Success », *East European Politics and Societies*, 12(3), pp. 472-499
- Noetzold J. (1995), « European Union and Eastern Central Europe: Expectations and Uncertainties », *Aussenpolitik*, 46(1), pp.14-23
- Norgaard Ole, Johannsen Lars & Pedersen Anette (1994), « The Baltic Republics: Estonia, Latvia, Lithuania. The Development of Multi-Party Systems », in Szajkowski Bogdan (dir.), pp. 47-66
- Pettai Vello & Kreuzer Marcus (1999), « Party Politics in the Baltic States: Social Bases and Institutional Context », *East European Politics and Societies*, 13(1), pp. 148-188
- Preston G. (1995), « Obstacles to EU Enlargement », *Journal of Common Market Studies*, 33(3), pp. 451-63
- Pridham Geoffrey & Lewis Paul (1996), « Stabilising Fragile Democracies and Party System Development », in Pridham & Lewis (dirs.), pp. 19-20
- Pridham Geoffrey & Lewis Paul (dirs.) (1996), *Stabilising Fragile Democracies. Comparing New Party Systems in Southern and Eastern Europe*, Londres, Routledge
- Redmond John & Rosenthal Glenda (1998), *The Expanding European Union: Past, Present and Future*, London: Lynne Rienner
- Rokkan Stein (1970), *Citizens, Elections, Parties*, Oslo, Oslo University Press
- Rollo J. (1995), « EU Enlargement and the World Trade System », *European Economic Review*, 39 (3-4), pp. 467-73
- Römmele Andrea (1999), « Cleavage Structures and Party Systems in East and Central Europe », in Lawson, Römmele & Karasimeonov (dirs.), pp. 2-19
- Roskin Michael (1993), « The Emerging Party Systems of Central and Eastern Europe », *East European Quarterly*, 27(1), pp. 47-63
- Sampson, Stefan L. (1994). Money without Culture, Culture without Money: Eastern Europe's Nouveaux Riches, *Anthropological Journal on European Cultures*, 3(1), pp. 7-29
- Seiler Daniel-Louis (1982), *La politique comparée*, Paris, Armand Colin
- Seiler Daniel-Louis (1986), *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica
- Seiler Daniel-Louis (1996), *Les partis politiques en Europe*, Paris, PUF (3^{ème} édition)
- Seiler Daniel-Louis (1998), « Note sur les partis politiques dans les pays de l'Europe du sud-est », in Milacic Slobodan (dir.), *La démocratie constitutionnelle en Europe centrale et orientale. Bilans et perspectives*, Bruylant, Bruxelles, pp. 211-29
- Shafir Michael (2000), « Radical Politics in East-Central Europe (Part 4) », *RFE/RL East European Perspectives*, 2(3)

- Shafir Michael & Ionescu Dan (1993), « Romania: Political change and Economic Malaise », *RFE/RL, Research Report*, 1^{er} janvier, pp. 108-112
- Snyder T. & Vachudova M. (1997), « Are Transitions Transitory? Two Types of Political Change in Eastern Europe Since 1989 », *East European Politics and Societies*, 11(1), pp. 1-35
- Stoica Stan (2000), *Petit dictionnaire des partis politiques*, Bucarest, Editura Meronia
- Szajkowski Bogdan (dir.) (1994), *Political Parties of Eastern Europe, Russia and the Successor States*, Essex, Longman
- Tismaneanu Vladimir (1993), « The Quasi-Revolution and Its Discontents: Emerging Political Pluralism in Post-Communist Romania », *East European Politics and Societies*, 7(2), 1993, pp. 309-348
- Tismaneanu Vladimir (1996), « The Leninist Debris or Waiting for Peron », *East European Politics and Societies*, 10 (3), pp. 504-535
- Verdery Katherine (1996), « Civil Society or Nation ? "Europe" in the Symbolism of Postsocialist Politics », in *What Was Socialism and What Comes Next*, Princeton, Princeton University Press, 1996, pp. 104-129
- Wallace H. & Sedelmayer U. (1996), « New Policies towards Central and Eastern Europe », in Wallace H. & Wallace W. (dirs.), *Policy-Making in the European Union*, Oxford University Press (2^{ème} ed), pp. 353-88
- Wightman Gordon (dir.) (1995), *Party Formation in East Central Europe. Post-Communist Politics in Czechoslovakia, Hungary, Poland and Bulgaria*, Londres, Edward Elgar
- White S., Batt J. & Lewis P. G. (dirs.) (1993), *Developments in East European Politics*, Londres, Macmillan
- Whitefield Stephen & Evans Geoffrey (1998), « Electoral Politics in Eastern Europe: Social and Ideological Influences on Partisanship in Post-Communist Societies », in HIGLEY (John), PAKULSKI (Jan) & WESOLOWSKI (Wlodzimiers) (eds.), *Postcommunist Elites and Democracy in Eastern Europe*, Londres, Macmillan, pp. 226-50